



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5085

Approbation de conventions de partenariat pour le versement de subventions de fonctionnement pour le projet Démos pour l'année 2019 entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et la Caisse d'allocations familiales du Rhône pour un montant de 20 000 euros et la Préfecture du Rhône pour un montant de 25 000 euros au titre de la politique de la ville

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/5085 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT POUR LE VERSEMENT DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LE PROJET DEMOS POUR L'ANNEE 2019 ENTRE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU RHONE POUR UN MONTANT DE 20 000 EUROS ET LA PREFECTURE DU RHONE POUR UN MONTANT DE 25 000 EUROS AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec 246 000 spectateurs à la fin de la saison 2017-2018 et plus de 200 ouvertures au public par an, l'Auditorium-orchestre national de Lyon a développé une programmation artistique d'excellence dans divers domaines de production et de diffusion musicale.

Le projet Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet à dimension nationale mis en place sur le territoire métropolitain de Lyon et porté par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

Il permet à 120 enfants âgés de 6 à 12 ans de s'initier à la pratique orchestrale à partir d'octobre 2017 et pour une durée de 3 ans en lien avec les musiciens et les équipes de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

Démos est un projet expérimental d'apprentissage intensif de la pratique orchestrale, en direction de jeunes habitants des quartiers relevant de la politique de la ville, ne disposant pas des ressources économiques, sociales ou culturelles pour découvrir et pratiquer la musique classique dans les institutions existantes.

Ce projet approuvé par le Conseil municipal du 25 septembre 2017 s'appuie sur un réseau de partenaires :

- la Cité de la musique – Philharmonie de Paris ;
- la Ville de Lyon ;
- la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône ;
- les communes de Givors, de Bron, de Décines-Charpieu et de Vaulx-en-Velin ;
- la Préfecture du Rhône au titre de la politique de la ville.

L'objet des conventions annexées au présent rapport est de définir les modalités de partenariat et les conditions de versement des subventions de fonctionnement pour la réalisation du projet Démos.

Les montants attribués sont les suivants :

- 20 000 € versés par la CAF du Rhône pour l'année 2019 ;
- 25 000 € versés par la Préfecture du Rhône pour l'année 2019.

Vu lesdites conventions ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

**DELIBERE**

- 1- Les conventions de partenariat susvisées, établies entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon, la Caisse d'allocations familiales du Rhône et la Préfecture du Rhône, sont approuvées.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 3- Les recettes correspondantes sont prévues au chapitre 74 du budget annexe de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER